

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: ST MITRE LES REMPARTS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21130098300015

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D ISTRES

M. 57

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE ST MITRE LES REMPARTS (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	6
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	8
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	11
D1 - Balance générale - Dépenses	13
D2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	25
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	31
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture 013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE Date de réception préfecture : 03/10/2025	Sans Objet Sans Objet Sans Objet
--	--

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	39
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5926

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	7 938 157,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 430,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 474,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	356,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	609,00
5	DGF / population	134,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	717,00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,72
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	194 830,00	194 830,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		194 830,00	194 830,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	24 185,00	24 185,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		24 185,00	24 185,00
TOTAL DU BUDGET (5)		219 015,00	219 015,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	15 470,00	0,00	16 470,00	16 470,00	31 940,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	667 213,00	0,00	172 360,00	172 360,00	839 573,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	982 193,03	0,00	0,00	0,00	982 193,03
Total des dépenses d'équipement		1 724 876,03	0,00	188 830,00	188 830,00	1 913 706,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	252 005,00	0,00	0,00	0,00	252 005,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des dépenses financières		252 005,00	0,00	6 000,00	6 000,00	258 005,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	918 563,44	0,00	0,00	0,00	918 563,44
Total des dépenses réelles d'investissement		2 895 444,47	0,00	194 830,00	194 830,00	3 090 274,47

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	215 871,53		0,00	0,00	215 871,53
041	Opérations patrimoniales (8)	35 000,00		0,00	0,00	35 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		250 871,53		0,00	0,00	250 871,53

TOTAL	3 146 316,00	0,00	194 830,00	194 830,00	3 341 146,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 341 146,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	224 398,05	0,00	178 360,00	178 360,00	402 758,05
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		824 398,05	0,00	178 360,00	178 360,00	1 002 758,05
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	320 683,89	0,00	0,00	0,00	320 683,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	16 470,00	16 470,00	16 470,00
Total des recettes financières		523 683,89	0,00	16 470,00	16 470,00	540 153,89
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	918 563,44	0,00	0,00	0,00	918 563,44
Total des recettes réelles d'investissement		2 266 645,38	0,00	194 830,00	194 830,00	2 461 475,38

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	456 563,76		0,00	0,00	456 563,76
041	Opérations patrimoniales (10)	35 000,00		0,00	0,00	35 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		491 563,76		0,00	0,00	491 563,76

TOTAL	2 758 209,14	0,00	194 830,00	194 830,00	2 953 039,14
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	609 982,62
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 563 021,76
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

240 692,23

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	2 487 031,91	0,00	0,00	0,00	2 487 031,91
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	4 660 000,00	0,00	0,00	0,00	4 660 000,00
014	Atténuations de produits	427 878,90	0,00	-4 863,00	-4 863,00	423 015,90
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 148 336,33	0,00	29 048,00	29 048,00	1 177 384,33
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 723 247,14	0,00	24 185,00	24 185,00	8 747 432,14
66	Charges financières	93 689,10	0,00	0,00	0,00	93 689,10
67	Charges spécifiques (4)	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 824 436,24	0,00	24 185,00	24 185,00	8 848 621,24

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	456 563,76		0,00	0,00	456 563,76
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		456 563,76		0,00	0,00	456 563,76

TOTAL	9 281 000,00	0,00	24 185,00	24 185,00	9 305 185,00
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 305 185,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	596 359,98	0,00	0,00	0,00	596 359,98
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 102 567,00	0,00	42 587,00	42 587,00	2 145 154,00
731	Fiscalité locale	4 397 790,00	0,00	0,00	0,00	4 397 790,00
74	Dotations et participations (4)	892 344,63	0,00	-18 402,00	-18 402,00	873 942,63
75	Autres produits de gestion courante (4)	195 318,00	0,00	0,00	0,00	195 318,00
Total des recettes de gestion courante		8 229 379,61	0,00	24 185,00	24 185,00	8 253 564,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	1 000,00		0,00	0,00	1 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 230 379,61	0,00	24 185,00	24 185,00	8 254 564,61

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	215 871,53		0,00	0,00	215 871,53
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		215 871,53		0,00	0,00	215 871,53

TOTAL	8 446 251,14	0,00	24 185,00	24 185,00	8 470 436,14
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	834 748,86
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 305 185,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	240 692,23
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	16 470,00	0,00	16 470,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	172 360,00	0,00	172 360,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	6 000,00	0,00	6 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	194 830,00	0,00	194 830,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	194 830,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	-4 863,00		-4 863,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	29 048,00	0,00	29 048,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	24 185,00	0,00	24 185,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 185,00
--	------------------

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

ST MITRE LES REMPARTS - VILLE DE ST MITRE LES REMPARTS - DM - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	178 360,00	0,00	178 360,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	16 470,00		16 470,00
Recettes d'investissement – Total	194 830,00	0,00	194 830,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	194 830,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	42 587,00		42 587,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	-18 402,00		-18 402,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges			0,00
Recettes de fonctionnement – Total	24 185,00	0,00	24 185,00

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception en préfecture : 03/10/2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			24 185,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	3 146 316,00	0,00	0,00	194 830,00	194 830,00	0,00	194 830,00	194 830,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 470,00	0,00	0,00	16 470,00	16 470,00	0,00	16 470,00	16 470,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	667 213,00	0,00	0,00	172 360,00	172 360,00	0,00	172 360,00	172 360,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	982 193,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 724 876,03	0,00	0,00	188 830,00	188 830,00	0,00	188 830,00	188 830,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	252 005,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	252 005,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	918 563,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 895 444,47	0,00	0,00	194 830,00	194 830,00	0,00	194 830,00	194 830,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	215 871,53			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	35 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	250 871,53			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement	194 830,00
--	-------------------

Accusé de réception en préfecture
N° 2025-49-DL
Date de réception préfecture : 03/10/2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	2 558 209,14	0,00	194 830,00	194 830,00	194 830,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	224 398,05	0,00	178 360,00	178 360,00	178 360,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	824 398,05	0,00	178 360,00	178 360,00	178 360,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	320 683,89	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	16 470,00	16 470,00	16 470,00
Total des recettes financières		323 683,89	0,00	16 470,00	16 470,00	16 470,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	918 563,44	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 066 645,38	0,00	194 830,00	194 830,00	194 830,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	456 563,76		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	35 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		491 563,76		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)					0,00
--	--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (9)					0,00
--------------------------------	--	--	--	--	------

Total des recettes d'investissement cumulées					194 830,00
--	--	--	--	--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		3 146 316,00	0,00	0,00	194 830,00	194 830,00	0,00	194 830,00	194 830,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 470,00	0,00	0,00	16 470,00	16 470,00	0,00	16 470,00	16 470,00
2051	Concessions, droits similaires	15 470,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2053	Droit de superficie	0,00	0,00		16 470,00	16 470,00	0,00	16 470,00	16 470,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	667 213,00	0,00	0,00	172 360,00	172 360,00	0,00	172 360,00	172 360,00
2111	Terrains nus	150 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	150 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	126 240,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	48 372,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21352	Bâtiments privés	450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		172 360,00	172 360,00	0,00	172 360,00	172 360,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	342,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	47 352,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	20 159,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 463,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	19 547,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	42 488,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	982 193,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	72 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	38 880,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	786 313,03	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	85 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 724 876,03	0,00	0,00	188 830,00	188 830,00	0,00	188 830,00	188 830,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	252 005,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	143 005,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	106 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		252 005,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	918 563,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454111	Mur de soutènement séparant le centre SDIS et le lotissement de la Croix d Aymard	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458109813	METROPOLE-PLUVIAL ALLEE PLAGE D ARTHUR	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458109814	REABILITATION DE LA FERME DU RANQUET	918 563,44	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 895 444,47	0,00	0,00	194 830,00	194 830,00	0,00	194 830,00	194 830,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	215 871,53			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	125 871,53			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	15 725,25			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	240,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	93 412,50			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	4 355,85			0,00	0,00		0,00	0,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13938	Autres fonds équip. transférables	12 137,93			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	35 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	35 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		250 871,53			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 558 209,14	0,00	194 830,00	194 830,00	194 830,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	224 398,05	0,00	178 360,00	178 360,00	178 360,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	109 198,05	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	178 360,00	178 360,00	178 360,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	115 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		824 398,05	0,00	178 360,00	178 360,00	178 360,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	320 683,89	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	200 683,89	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	16 470,00	16 470,00	16 470,00

Accusé de réception en préfecture
013-21160470-2025-0929-DEL2025-49-D16
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
Total des recettes financières		323 683,89	0,00	16 470,00	16 470,00	16 470,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	918 563,44	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 066 645,38	0,00	194 830,00	194 830,00	194 830,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	456 563,76		0,00	0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	7 424,48		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	27 219,28		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	10 071,27		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	17 678,40		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	23 888,88		0,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	349,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	10 371,00		0,00	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	190,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	9 978,84		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	2 366,24		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	30 701,11		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	29 298,01		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	13 037,87		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	1 501,04		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	59 878,87		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	26 654,41		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	25 605,66		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	1 696,86		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	19 345,54		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	371,43		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 577,99		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	18 690,38		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	89 667,20		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	35 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	35 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		491 563,76		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L’EXERCICE									B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		9 281 000,00	0,00	0,00	24 185,00	24 185,00	0,00	24 185,00	24 185,00
011	Charges à caractère général (4)	2 487 031,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	4 660 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	427 878,90	0,00		-4 863,00	-4 863,00		-4 863,00	-4 863,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 148 336,33	0,00	0,00	29 048,00	29 048,00	0,00	29 048,00	29 048,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 723 247,14	0,00	0,00	24 185,00	24 185,00	0,00	24 185,00	24 185,00
66	Charges financières	93 689,10	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	7 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		101 189,10	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		8 824 436,24	0,00	0,00	24 185,00	24 185,00	0,00	24 185,00	24 185,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	456 563,76			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		456 563,76			0,00	0,00		0,00	0,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (6)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									24 185,00

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE – RECETTES						B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 446 251,14	0,00	24 185,00	24 185,00	24 185,00
013	Atténuations de charges (3)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	596 359,98	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 102 567,00	0,00	42 587,00	42 587,00	42 587,00
731	Fiscalité locale	4 397 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	892 344,63	0,00	-18 402,00	-18 402,00	-18 402,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	195 318,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 229 379,61	0,00	24 185,00	24 185,00	24 185,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 230 379,61	0,00	24 185,00	24 185,00	24 185,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	215 871,53		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		215 871,53		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						24 185,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 281 000,00	0,00	0,00	24 185,00	24 185,00	0,00	24 185,00	24 185,00
011	Charges à caractère général (5)	2 487 031,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6041	Achats d'études	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	394 115,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	60 380,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	480 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	30 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	68 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	2 240,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	43 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	72 955,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	24 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	13 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	1 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 375,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	29 490,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	14 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	113 753,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	49 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	28 148,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	89 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	75 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61524	Entretien bois et forêts	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	36 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 370,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	149 099,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	53 823,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	42 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	13 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 460,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	35 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	23 104,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	97 522,81	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	5 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	9 280,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	125 862,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	23 318,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	612,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	8 083,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	13 854,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	12 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	47 214,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	325,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 552,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	13 257,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	2 840,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
014211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
63512	Taxes foncières	1 000,10	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63718	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	4 660 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	53 943,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 804,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	329,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	62 910,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 476 950,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	13 994,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	24 095,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	383 020,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	273 720,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	984,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	119 762,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	434 425,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	726 743,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 062,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 137,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 536,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	35 586,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	427 878,90	0,00		-4 863,00	-4 863,00		-4 863,00	-4 863,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	19 898,00	0,00		-19 898,00	-19 898,00		-19 898,00	-19 898,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	367 980,90	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	0,00	0,00		15 035,00	15 035,00		15 035,00	15 035,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DE 2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	1 148 336,33	0,00	0,00	29 048,00	29 048,00	0,00	29 048,00	29 048,00
65188	Autres	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6525	Frais d'inhumation	975,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	113 846,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	7 021,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 530,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	2 277,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65316	Frais de représentation du maire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 885,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	500 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	73 020,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	45 754,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	356 378,33	0,00		23 048,00	23 048,00	0,00	23 048,00	23 048,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 723 247,14	0,00	0,00	24 185,00	24 185,00	0,00	24 185,00	24 185,00
66	Charges financières	93 689,10	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	96 665,49	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 976,39	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	7 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		101 189,10	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		8 824 436,24	0,00	0,00	24 185,00	24 185,00	0,00	24 185,00	24 185,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	456 563,76			0,00	0,00		0,00	0,00
65888	Autres	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	456 563,76			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		456 563,76			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	38 552,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	41 528,97
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 976,39

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 446 251,14	0,00	24 185,00	24 185,00	24 185,00
013	Atténuations de charges (4)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	596 359,98	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	7 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	59 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	331 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706881	Cotisations obligatoires	8 499,98	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 102 567,00	0,00	42 587,00	42 587,00	42 587,00
73211	Attribution de compensation	1 958 494,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	80 521,00	0,00	42 587,00	42 587,00	42 587,00
73221	FNGIR	23 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 397 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	3 685 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	266 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	35 584,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73141	Accise sur l'électricité	191 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731721	Taxe de séjour	97 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	114 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	892 344,63	0,00	-18 402,00	-18 402,00	-18 402,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	697 801,00	0,00	-18 172,00	-18 172,00	-18 172,00
741121	DSR des communes	96 727,00	0,00	3 221,00	3 221,00	3 221,00
742	Dot. aux élus locaux	165,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	10 044,63	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	59 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	11 859,00	0,00	-3 451,00	-3 451,00	-3 451,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	16 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	195 318,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	24 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	169 718,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 229 379,61	0,00	24 185,00	24 185,00	24 185,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 230 379,61	0,00	24 185,00	24 185,00	24 185,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	215 871,53		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	90 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	125 871,53		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		215 871,53		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Accusé de réception en préfecture 013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE Date de réception préfecture : 03/10/2025	

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	8 518 000,00	3,07	43,55	0,00	3 709 589,00	3,07
TFPNB	41 700,00	-3,02	48,25	0,00	20 120,25	-3,02
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	-100,00	10,81	0,00	0,00	-100,00
TOTAL	8 559 700,00	0,00			3 729 709,25	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20250929-DEL2025-49-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2025

IV - ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présent : 20

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23 Septembre 2025

Présenté par Le Maire

A la Salle du Conseil Municipal Le : 29 Septembre 2025

Le Maire

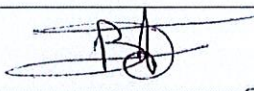
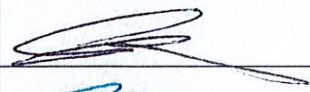
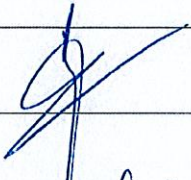
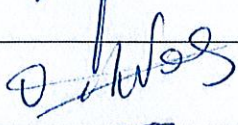
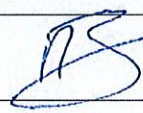
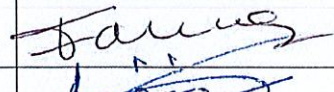
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Saint Mitre les Remparts, Le 29 Septembre 2025

(1) Les membres de l'assemblée délibérante,



GOYET Vincent, Le Maire	
STEKELOROM Catherine	
MARLOT Stéphane	
PEZERIL Marie-Aude	
BRUNO Antoine	
PAKULIC Christelle	
DETREZ Julien	
GOYET Mireille	
VIVIN Eric	
DELLAROVERE Marie-Paule	
LAMBERT Patrick	
ADAM Jérôme	
SABATIER Frédéric	

BARRAT Éric	
VIVIN Malika	
BAZZALI Thierry	
SULTAN Franck	
BARBEAU Magali	
LAMBERT Sophie	
GAUVIN Cindy	
GILLY Lucas	
BARROERO Denis	
METHEL Jean-Claude	
DE RIVAS Claudine	
BERNET Roger	
ALIPHAT Béatrice	
BONZOM Bernadette	
FARINA-MENDES DA SILVA Marie Madalena	
ANTONINI Christophe	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le3 octobre 2025

A Saint Mitre les Remparts, Le7/10/2025

Le Maire,
Vincent GOYET



- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...
(2) L'assemblée délibérante : Le Conseil Municipal.